

Étant donné les prévisions farfelues de l'Office national de l'énergie, le gouvernement devrait sans aucun doute se tenir sur ses gardes. Cet organisme reconnaît que la demande nationale de gaz naturel excédera la production d'ici à 12 ans. Bien entendu, ces prévisions sont fondées sur une nouvelle formule de calcul des réserves nécessaires à nos besoins futurs.

Même le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources nous déconseille d'exporter notre gaz naturel et nous recommande de nous montrer plus modestes dans le calcul de nos réserves; si nous devons nous tromper, mieux vaut que ce soit dans le sens de la prudence.

Sans aucun doute, en gardant ces réserves, nous avons une magnifique occasion de favoriser la substitution du gaz naturel au pétrole. Je croyais que c'était là un des éléments clés de la politique du gouvernement, qui nous permettrait d'accéder à l'autonomie en matière d'énergie grâce au gaz naturel. Pourtant, d'après les prévisions des soumissionnaires pour la construction du pipe-line vers l'est du Canada, le pipe-line Québec et Maritimes, la demande serait de deux billions de pieds cubes en excès des prévisions de l'Office national de l'énergie pour cette région du pays. Étant donné que le gouvernement s'est engagé à remplacer le pétrole par le gaz naturel, et en raison des prévisions de la société au sujet de la demande dans l'est du Canada, le gouvernement ne devrait certainement pas autoriser ces exportations. En effet, nous avons également l'occasion de développer l'industrie pétrochimique dans l'ouest du Canada, si nous conservons ces réserves pour notre propre usage.

J'aimerais citer au ministre le document publié en 1979 par son ministère. On peut y lire:

Aux partisans d'une hausse rapide des exportations on peut répondre par un argument de poids, celui de la sécurité des approvisionnements, car il faut conserver le gaz canadien pour les consommateurs canadiens.

Apparemment, les conservateurs ont jugé plus important d'exporter du gaz pour permettre aux Californiens de chauffer leurs piscines que de permettre aux Canadiens de chauffer leurs maisons au cours des prochaines années. Je trouve cela absolument honteux de la part d'un gouvernement qui prétend défendre les intérêts des Canadiens.

Mon chef prédisait la semaine dernière que le gouvernement approuverait ces ventes de gaz qui dépassent de 50 p. 100 le niveau actuel des exportations. Je peux seulement conclure que la politique énergétique du gouvernement menace, à long terme, la sécurité de nos approvisionnements en bradant à vil prix le gaz de l'Alberta ce qui obligera le Canada à s'approvisionner en gaz dans l'Arctique et le grand Nord alors que ce gaz coûtera au moins quatre fois plus cher que celui que nous exportons vers les États-Unis.

Lorsque le gouvernement parle d'autonomie énergétique, c'est seulement de la frime; ses actes vont à l'encontre de ses promesses. En approuvant ces exportations de gaz naturel, les conservateurs annoncent la couleur de leur politique énergétique. Ils continuent simplement à brader nos ressources naturelles à vil prix comme les libéraux. Ils font un pas de plus vers

L'énergie

une politique énergétique continentale. Ils escroquent, ni plus ni moins, les futures générations de Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. Caccia: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre. Je voudrais qu'il me dise si les exportations qu'il a annoncées ce soir incluront, en prime, sa mère et son père, sa grand-mère et son grand-père, sa fille et son fils, sa petite-fille et son petit-fils; tous les enfants, fils et filles . . .

Des voix: Règlement.

M. Caccia: . . . et tous les petits-fils et petites-filles des 23 millions de Canadiens dont il est sensé sauvegarder le patrimoine? Peut-il répondre à cette question?

● (1840)

M. Hnatyshyn: Monsieur l'Orateur, tout ce que je puis dire en réponse à cette question, c'est que je plains le député de Davenport (M. Caccia) de s'être fait l'apôtre de la politique de volte-face adoptée par le parti libéral en matière d'exportations. Je dois reconnaître avec mon ami d'en face le député de Sault Ste-Marie (M. Symes) que le parti libéral n'a pas en ce moment de morale politique, qu'il n'hésitera à combattre aucune mesure de progrès. Voici ce que j'ai à dire au député: le gouvernement va relever le défi qui se présente aux Canadiens d'accroître leur potentiel énergétique; cette mission, le gouvernement entend l'accomplir. Je tiens à dire au député que sa position . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Hnatyshyn: Peut-être voudra-t-il se calmer s'il veut entendre ma réponse. J'ai bien écouté sa question.

Une voix: Alors répondez-y.

M. Hnatyshyn: Je dis que la position est bien claire. Cette demande d'exportation est raisonnable au vu de la demande canadienne prévisible, même compte tenu de la forte expansion que mon gouvernement entend réaliser. Le député induit la Chambre en erreur quand il affirme autre chose. Il ne tient tout simplement pas compte de la réalité. La réalité, c'est que nous songeons aux générations futures, contrairement au gouvernement précédent qui n'avait pas de plan, qui n'avait de politique énergétique pour aucune éventualité. Nous avons une politique énergétique nationale, qui prévoit une très forte expansion dans le cas du gaz naturel pour l'ensemble du territoire. La requête dont il s'agit est très favorable à la réalisation de cet objectif.

Le député d'Outremont (M. Lalonde) a mentionné deux points qui donnent à entendre que ces exportations nuiraient en quelque sorte au gazoduc de l'Alaska. Il a absolument tort. S'il veut bien se donner la peine d'examiner la déclaration que j'ai faite aujourd'hui, il verra que la demande de la Pan Alberta a été approuvée à une condition, que le pipe-line soit terminé. Il ne peut tout simplement pas étayer ses dires sur les faits à ce propos. En deuxième lieu, il a laissé entendre que cela ne donne rien pour ce qui est de fournir du gaz naturel . . .